



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact: M. Jean-Nat. Karakash
Chef du dicastère de l'économie et des finances (DEFI)

☎ 079 670 58 61

☎ 032 886 43 99

La Route franco-suisse de l'absinthe nominée !

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal de Val-de-Travers tient à apporter ses chaleureuses félicitations aux porteurs de La Route franco-suisse de l'Absinthe. Ce superbe projet transfrontalier a en effet été sélectionné par Suisse Tourisme parmi les meilleures innovations touristiques de l'année 2011. La Route de l'Absinthe a ainsi été nominée aux côtés de 13 autres projets de tout le pays, dans le cadre de l'attribution des fameux « milestones », la plus haute distinction de la branche.

C'est la première fois qu'une candidature portée par notre région se qualifie en tant que « projet remarquable » dans le cadre de ce prix du tourisme suisse. Un résultat d'autant plus magnifique que seulement deux projets romands ont été nominés, l'autre émanant du célèbre Château de Chillon.

Une délégation officielle a donc été invitée à se rendre à Berne hier au soir, pour assister à la remise des distinctions. Les acteurs suisses étaient représentés par M. Nicolas Giger, coprésident de l'Association franco-suisse, M. Jean-Nathanaël Karakash, président de la région Val-de-Travers et M. Yann Klauser, chef de projet de la Maison de l'Absinthe. Quant aux partenaires français du projet, ils étaient représentés par M. René Emili, adjoint au maire de Pontarlier, et Mme Julie Verger, coordinatrice de la Route.

La Route de l'absinthe n'a malheureusement pas remporté le prix tant convoité, puisque ce dernier a été attribué à la société de transport du mont Pilatus, pour son colossal effort de rénovation et de modernisation incluant funiculaire, hôtel panoramique, business center, restaurants et autres services proposés au sommet du site, à plus de 2000m d'altitude. Mais la Route de l'absinthe a bénéficié d'une magnifique visibilité dans le cadre de la cérémonie, devant un parterre de plus de 500 invités issus de la branche touristique et des médias. Et pour la première fois, notre région a concouru sans complexe et avec brio face aux plus grandes destinations du pays, ce qui aurait été inimaginable il y a quelques années encore. Cette évolution démontre que le Val-de-Travers est en train de s'imposer comme un site touristique de plus en plus important et la Route de l'absinthe contribue à cette dynamique positive. Même si

elle n'a pas emporté le « milestone », la nomination de la Route de l'absinthe doit donc tout de même être marquée d'une pierre blanche !

Le Conseil communal adresse ses congratulations aux porteurs suisses et français du projet. Il souhaite que l'exemple donné par la Route de l'absinthe inspire d'autres vocations, pour que l'offre continue à s'étoffer sous le signe de la créativité et de l'innovation.

Val-de-Travers, le 16 novembre 2011

LE CONSEIL COMMUNAL